



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



2^{ème} réunion

7 mars 2019, Lomé - Primature

Sous la Présidence de

Monsieur Selom Komi KLASSOU

Premier Ministre, Président du comité de pilotage du PUDC

Le Comité de pilotage Présidé par le Premier Ministre a permis d'apprécier les progrès réalisés, les défis et les perspectives. Au vu des résultats obtenus et des témoignages des populations bénéficiaires en milieu semi urbain et rural , à travers un film sur l'impact du Programme et la présentation du Rapport technique, le Premier Ministre exprime ses félicitations au PNUD et à l'équipe du PUDC pour la célérité, l'expertise et le transfert des compétences

Lomé, le 7 mars 2019 – Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), a été initié par le Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé et lancé officiellement le 30 juin 2016 à Mandouri (350 kilomètres au Nord de Lomé dans les régions des Savanes). Ce programme, dont l'exécution a été confiée au PNUD, traduit la forte volonté politique du Président du Togo pour répondre aux besoins socio-économiques des populations les plus vulnérables en intensifiant les investissements sociaux de base en vue d'accélérer la lutte contre la pauvreté et réduire les inégalités sociales.

En effet, plus de 75% du budget du programme, est consacré au développement des infrastructures et à l'accroissement des investissements dans les secteurs qui facilitent l'accès aux services sociaux et économiques aux populations les moins desservies dans 23 préfectures couvrant les cinq régions du Togo.

La mise en œuvre du PUDC capitalise sur une approche participative des communautés locales, bénéficiaires des réalisations du programme, des partenariats stratégiques à travers la signature d'accords de collaboration avec les entités gouvernementales dont l'avantage comparatif est démontré, pour assurer l'appropriation nationale¹. La dimension « genre » est également prise en compte par un ciblage prioritaire des femmes dans le processus d'identifications des populations cibles et à travers la ségrégation selon le genre dans le rapportage des activités réalisées, notamment pour la création d'emplois temporaires².

¹ Des lettres d'accords (LOA) ont été signées avec l'Agence Nationale de Salubrité Publique (ANASAP) pour le volet assainissement, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) pour la mise en place du Système d'Information Géographique (SIG), l'Agence Nationale pour le Développement à la Base (ANADEB) et le Programme National de Plateformes Multifonctionnelles (PN-PTFM) pour le développement des infrastructures socio-collectives de base.

² L'intégration systématique et transversale de la dimension genre dans les programmes est un des principes fondamentaux de l'approche du PNUD visant à œuvre à la création d'un monde durable, inclusif et résilient. Au PUDC, elle se traduit par la prise en compte des besoins pratiques et stratégiques des femmes ainsi que la promotion de leur autonomisation économique et le respect de l'équité hommes/femmes en termes de participation, de planification ; de suivi évaluation et d'allocation des ressources au niveau de chaque projet.

En dépit des défis majeures auxquels sont confrontés le programme, plusieurs activités contribuant à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 17 ont été réalisées, à savoir :

- Le désenclavement d'environ 250.000 habitants par la réhabilitation de 406 km de pistes rurales ;
- La construction de 208 salles de classes, 44 bureaux magasins, 19 blocs administratifs, 52 laboratoires et 101 blocs latrines dotés de 149.149 manuels scolaires, 64 mallettes pédagogiques et 5.640 mobiliers de bureau et tables bancs pour améliorer les conditions d'apprentissage d'au moins 7.000 élèves dans 63 établissements scolaires ;
- La construction, réhabilitation et extension de 16 établissements de santé équipés en matériels biomédical (4 centres médico-sociaux – CMS, 3 centres hospitaliers préfectoraux – CHP et 9 unités de soin périphériques – USP), la construction de 20 incinérateurs et le déploiement de 5 cliniques mobiles et 5 ambulances pour faciliter l'accès aux soins de santé de plus 500.000 personnes par année ;
- L'amélioration de l'accès à l'énergie durable d'au moins 8.000 personnes issues des zones rurales pour la transformation artisanale des produits alimentaires de base et le développement des activités génératrices de revenus (AGR) à travers l'installation en cours de 40 plateformes multifonctionnelles solaires dans 40 villages. 45.850 habitants de la région Maritime ont pu également bénéficier de l'installation de 104 lampadaires solaires dans le cadre de la phase pilote du projet d'installation de 10.000 lampadaires solaires dotés de chargeurs et spots Wi-Fi dans les cinq régions du Togo ;
- La construction de 3 marchés préfectoraux suivie d'ouvrages complémentaires (forages et assainissement) pour 3 localités et villages environnants, la construction de 3 maisons de la femme, un centre polyvalent de jeunes, 5 autres hangars, 8 blocs latrines, 10 forages indépendants et 5 magasins pour faciliter l'accès aux infrastructures sociocommunautaires pour les populations à la base – environ 22.000 habitants dont 70% sont des femmes ;
- L'approvisionnement en eau potable de 135.000 habitants des milieux ruraux et semi-urbains à travers la réhabilitation en cours de 54 mini-AEP sur l'ensemble du territoire ;
- La création d'environ 2.737 emplois directs dont 716 ont été pourvus aux femmes ;
- La finalisation du processus de standardisation pour le développement de la plateforme intégrée nationale du Système d'Information Géoréférencé (SIG) ;
- L'organisation de plusieurs sessions de formations et de renforcement des capacités des acteurs qu'il s'agisse de la gestion de risque dans le cadre de la gestion des projets d'infrastructures ou de la formation des acteurs pour une utilisation durable des infrastructures construites et des matériels et équipements acquis ;
- Par ailleurs, plusieurs études techniques de faisabilité ont été réalisés pour le développement 12 Zones d'Aménagement Agricole Planifiées (ZAAP), l'implantation de 649 forages et la réhabilitation d'un tronçon 1.255 kilomètres linéaires de pistes rurales.

En termes de rapport coût – efficacité – efficacité, le PNUD dans son rôle d'agence d'exécution, a en plus de la mobilisation des compétences locales, utilisé son vaste réseau mondial et son expertise internationale pour accélérer les processus d'acquisition, intégrer une approche innovante pour la réalisation de certaines activités. Par exemple, pour le volet électrification et accès à l'énergie propre, l'acquisition de 10.000 lampadaires solaires dont 2.000 sont dotés de chargeurs et 1.000 de chargeurs et spots Wi-Fi et chargeurs, a permis à l'Etat du Togo de réaliser une économie potentielle estimée à 15,23 milliards FCFA en comparaison des montants des activités initialement budgétisées et exécutées par des programmes similaires.

La réunion du Comité de pilotage présente une synthèse des activités réalisées par le programme au cours de l'année 2018, c'est-à-dire du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

La présentation s'est illustrée par une projection d'un film de 3 mn qui a permis d'apprécier les effets des réalisations du Programme à travers les témoignages de populations bénéficiaires d'une part et d'autre part par une présentation Power Point qui met en exergue l'impact du PUDC sur les populations cibles. En résumé, pour 2018, l'accent a été mis sur la finalisation des différentes infrastructures socioéconomiques déjà entamées ainsi que leur remise aux communautés. La présentation a mis en exergue les effets et chiffres clés des résultats du Programme à titre d'exemple « Plus d'un million d'habitants ont bénéficié des interventions du programme dans les 5 régions du

Togo ;2.737 emplois temporaires créés dont 716 pour les femmes; la Contribution du programme aux cibles de 15 Objectifs de Développement Durable (ODD) sur les 17 ; les ressources financières mobilisées en 2018, les études réalisées et disponibles , un calendrier pour la remise des autres ouvrages finalisés, les défis et les perspectives etc. ». Globalement, sur le plan financier, 97% des ressources mises à disposition du Programme par le Gouvernement ont été utilisés pour les activités.

Après la présentation du film et du rapport, le président du comité de pilotage au vu des résultats obtenus et des témoignages des populations bénéficiaires en milieu semi urbain et rural, a exprimé ses félicitations au PNUD et à l'équipe du PUDC pour la célérité, l'expertise et le transfert des compétences. « La célérité et le suivi des projets sont à capitaliser dans la coopération entre le gouvernement du Togo et le PNUD », a-t-il ajouté.

Le PUDC est la plateforme qui concrétise la politique de développement durable inclusif du gouvernement à la lumière des Objectifs de Développement Durable (ODD) telle que détaillé dans le Plan de Développement National du Togo et repris dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement. Le PUDC travaille avec les différents programmes de développement à la base (ANADEB, ANASAP, PNPTFM) avec l'appui du Gouvernement du Japon pour améliorer les conditions de vie des populations notamment celles des zones les plus reculées dans les 5 régions du Togo.